



AF3V - Association Française des Véloroutes et Voies Vertes
Délégation régionale pour l'Occitanie
Association Deux Pieds Deux Roues (ex Association Vélo) 88 Bd de l'Embouchure 31200 Toulouse
Site : <https://2p2r.org/>
Contact : occitanie@af3v.org

Lettre d'information électronique du site VVV-Sud

n°78 8 Février 2026

Informations sur les Véloroutes et Voies Vertes (projets, réalisations, actualités) dans 4 anc. régions du sud de la France :
Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées.

Rédaction : à partir des informations reçues par l'association Deux Pieds Deux Roues et par le réseau des adhérents et des associations locales de l'AF3V dans le sud de la France (rédacteurs : C. Aberdam, Y. Albert, V. Ardon, JM Azaïs, G. Bastide, H. Benjamoille, Th. Bennegen, M. Bourgeat, J. Brenier, J. Brich, D. Brisset, O. Brun, A. Buge, D. Burc, JL Calmettes, JP Chapou, A. Chaud, Y. Cottreau, G. Courade, JJ. Courrée, P. Delon, JF Dubremetz, F. Dufour, P. Faisandier, D. Frayssinet, P. Fontecave, G. Gallardo, F. Gendreau, Y. Goroneskoul, B. Gros-Doat, A. Guérineaud, I. Grossier, B. Herberichs, S. Higgs, P. Hospital, S. Jackson, M. Julier, D. Lacaze, G. Landreau, C. et JF. Lataste, Ch. Lebozec, P. Lefevre, E. Leroy, H. Lourdou, D. Malifarge, FX Martin-Lagrange, F. Mons, MC Moulet, L. Nourrigat, P. Nunez, P. Pécharman, J. Petit, M. Puig, Ph. Rançon, G. Roulard, J. Roux-Briffaud, J. Savary, D. Schuck, D. Siffray, H. Simonet, A. de Tienda, D. Treilles, R. Unseld, Ass. Vélotonome, D. Wénisch)

Lettre n°68 : envoyée à : 377 personnes, inscrites avant le 08-02-2026.

Voici le numéro 68 de la lettre électronique, à laquelle vous vous êtes abonné.
Voir les anciennes lettres

et **vous abonner à cette lettre électronique** :

<https://2p2r.org/dossiers/article/lettre-d-information-electronique-de-l-af3v-sud>

Faites suivre cette lettre autour de vous, merci !!

Etranger

Europe

Amsterdam veut limiter la vitesse maximale des vélos électriques sur les pistes cyclables de 25km/h à 20km/h, et teste un système expérimental en 2024

Face à l'expansion des vélos électriques, la Mairie d'Amsterdam cherche à limiter la vitesse des vélos électriques en ville pour améliorer la sécurité de tous les cyclistes, en particulier des cyclistes lents comme les enfants et les personnes âgées. Mélanie Van der Horst, élue en charge des transports part du constat que la différence de vitesse entre les vélos électriques et les vélos musculaires classiques devient trop importante pour assurer la sécurité de tous sur les pistes cyclables. Elle constate que les vélos électriques ont été impliqués dans 74 accidents en 2022, le

double qu'en 2021. Actuellement la réglementation en vigueur est nationale (et européenne) et limite la vitesse des vélos électriques à 25km/h. Amsterdam voudrait faire passer cette vitesse maximale autorisée à 20km/h, et Amsterdam va agir pour faire changer cette réglementation. En attendant un changement national, la ville d'Amsterdam veut développer des solutions locales, comme des applications pour téléphone donnant la vitesse maximale selon la zone où l'on se trouve. Elle veut aussi décider que les vélos électriques devront respecter une vitesse maximale de 20km/h sur les pistes cyclables, et seront incités à quitter les pistes cyclables s'ils veulent rouler plus vite (jusqu'à 25km/h). Une signalisation sera mise en place pour informer de cette règle. Pour sécuriser la cohabitation vélos-automobiles la ville d'Amsterdam annonce vouloir généraliser une limitation de vitesse à 30km/h dans toutes les rues de la capitale, ce qui garantira un faible différentiel de vitesse entre cyclistes et automobilistes.

En 2024 la ville d'Amsterdam lance l'expérimentation au centre-ville : les vélos électriques seront équipés d'un boîtier qui surveillera la vitesse et la localisation du vélo, les cyclistes acceptant ce système étant d'abord volontaires. Avec ce boîtier le cycliste arrivant près d'une école, d'un carrefour ou d'une rue piétonne, aura l'assistance électrique qui s'arrêtera et le vélo sera limité à 15 ou 20km/h. D'autres villes européennes sont volontaires pour mener la même expérimentation.

Le débat sur les dangers liés à la vitesse excessive de certains cyclistes est donc lancé dans la capitale mondiale du vélo, et va déborder dans tous les Pays-Bas, et dans toute l'Europe. Une ville à 30km/h pour tous les véhicules, avec des vélos électriques à vitesse limitée à 20km/h, voilà un nouveau « modèle » de ville cyclable...

Voir article Cleanrider du 04-04-2023

<https://www.cleanrider.com/actus/pourquoi-amsterdam-veut-brider-les-velos-electriques/#:~:text=Alors%20que%20la%20majorit%C3%A9%20des,km%2Fh%20sur%20son%20territoire.>

Voir article 01net du 04-04-2023

<https://www.01net.com/actualites/amsterdam-pourrait-limiter-la-vitesse-des-velos-electriques-a-20-km-h-paris-peut-il-limiter.html>

Voir article du 13-04-2023

https://www.frandroid.com/produits-android/mobilite-urbaine/velo-electrique/1662945_les-velos-electriques-vont-ils-etre-limites-a-20-km-h-le-cas-interessant-damsterdam

Voir article de cleanrider 04 Avril 2024:

<https://www.cleanrider.com/actus/pourquoi-amsterdam-veut-brider-les-velos-electriques/#:~:text=Alors%20que%20la%20majorit%C3%A9%20des,km%2Fh%20sur%20son%20territoire.>

Voir la réglementation française pour les vélos et trottinettes électriques, les rollers et skateboard

Voir article de cleanrider 04 Avril 2023:

<https://www.cleanrider.com/actus/pourquoi-amsterdam-veut-brider-les-velos-electriques/#:~:text=Alors%20que%20la%20majorit%C3%A9%20des,km%2Fh%20sur%20son%20territoire.>

France

Pour que vive l'AF3V, adhérez à l'AF3V ou faites un don,

L'AF3V agit pour le développement des Véloroutes et Voies Vertes en France depuis 26 ans. C'est une association indépendante qui agit avec un réseau de bénévoles. Elle n'a que deux salariées qui animent le secrétariat national. Ses finances sont fragiles et la maigre subvention du Ministère de l'Ecologie a été réduite. L'AF3V décrit les VVV sur son site internet ouvert à tous gratuitement. Elle décrit les actualités des VVV sur son site web et avec une lettre d'information 3V La Lettre.

Si vous pensez que l'AF3V est utile, si vous utilisez son site internet, renforcez l'AF3V par une adhésion ou un don

C'est ici : <https://www.af3v.org/association/af3v-cest-aussi-vous/>

Ou direct Helloasso :

<https://www.helloasso.com/associations/af3v/adhesions/adherez-a-l-af3v-2025>

France

Pour que vive le site de l'AF3V, envoyez vos avis après votre randonnée : devenez consom'acteurs

L'AF3V décrit les VVV sur son site internet ouvert à tous gratuitement. Les cyclistes sont très nombreux à lire les fiches descriptives AF3V et à utiliser ces informations pour préparer leur propre randonnée. Hélas, après la balade, ils oublient d'envoyer leur avis et photos sur les VVV parcourues : un point d'eau trouvé, un site remarquable, un camping sympa, une variante belle, un carrefour dangereux, un passage inadapté aux rollers, ... Ces informations - toutes mises en ligne sans censure - pourraient servir à d'autres cyclistes, et à l'AF3V pour demander des améliorations ...

ENVOYEZ VOS AVIS ET PHOTOS en utilisant les formulaires disponibles, **de consommateurs devenez consom'acteurs.**

France

Un site qui recense les points d'eau potable et les toilettes publiques disponibles pour les cyclistes.

Pour préparer balades et vacances à vélo : il existe un Site internet collaboratif qui recense les points d'eau potable et les toilettes publiques disponibles en France pour les cyclistes.

Chacun peut contribuer en ajoutant un point d'eau avec sa description et sa localisation (coordonnées GPS). Il est possible d'ajouter un témoignage sur un point d'eau ou des toilettes déjà recensées. 5699 points d'eau sont recensés fin 2023. L'information n'est pas encore exhaustive mais elle paraît fiable car fournie par des cyclistes. Le classement est par département, et on peut rechercher par ville ou commune, on obtient les points d'eau « à proximité ». L'accès étant totalement libre, ce site « collaboratif » mérite sans doute que vous le consultiez lors de vos randonnées et balades, et que vous participez à son développement en signalant les points d'eau existants.

Voir le site : <https://www.eau-cyclisme.com>

Inscription à la Lettre ici : <https://2p2r.org/dossiers/amenagements/veloroutes-et-voies-vertes/article/lettre-d-information-electronique-de-l-af3v-sud>

France

29^{ème} Festival du Voyage à Vélo de Cyclo Camping International à Angers 21/22 Février

Cyclo-Camping International est une association qui informe sur les voyages à vélo et réunit des voyageurs à vélo passionnés par les voyages en France, en Europe, dans le monde entier. Son activité phare est son Festival International du Voyage à Vélo. La 39^{ème} édition se tiendra les Samedi 21 et le Dimanche 22 Février 2026 au Centre des Congrès d'Angers. Projections vidéo de voyages, ateliers, forums par thème et par pays, stands de voyageurs, de vélocistes et de fournisseurs de matériels, il y a tout pour préparer des vacances à vélo d'une semaine en France, une randonnée en Europe d'un mois, une randonnée dans un continent ou un tour du Monde. Attention les séances de projections sur les voyages sont payantes et ouvertes seulement sur inscription à l'avance. Vite visitez le site pour tout savoir et vous inscrire.

Voir site du 29^{ème} Festival <https://festival.cyclo-camping.international/>

Voir le programme (à télécharger), les activités et les exposants :

<https://festival.cyclo-camping.international/2026/>

Quelques autres festivals sur le cyclotourisme en 2026

<https://cyclovagabond.com/festival-du-voyage-a-velo/>

Festival du Roc Castel Eloge du voyage lent au Caylar (Aveyron) 23-26 Juillet 2026

[https://festival-roc-castel.eu/`](https://festival-roc-castel.eu/)

France et Occitanie

3^{ème} colloque AF3V le 22 Septembre 2026 sur la requalification anciennes voies ferrées

L'AF3V organise le 22 septembre 2026 à Toulouse un 3^{ème} colloque national sur le thème : requalification des anciennes voies ferrées (avf) pour les mobilités douces, pour les voies vertes.

C'est un colloque qui vise comme participants les élus et les techniciens vélo des collectivités locales, et les bureaux d'études (BET), d'abord en région Occitanie et aussi dans des départements du sud, comme le Lot-et-Garonne, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. Ce colloque a reçu le soutien de la Région Occitanie.

Des conférences et des ateliers, avec des représentants de la SNCF, de RFF, et la présentation de

cas concrets, permettront aux participants d'améliorer la gestion des projets de Voies Vertes sur des anciennes voies ferrées et tous les cas où la création d'une Voie Verte impose des négociations avec la SNCF, y compris quand la VV doit passer le long d'une voie ferrée en activité (pont, viaduc), ou la traverser (passage à niveau, souterrain,...). A cette occasion la Charte « Voie Vertes et voies ferrées » sera renouvelée entre les associations nationales qui l'ont créée, et élargie à de nouveaux signataires. Les abonnés à cette Lettre qui sont intéressés par ce colloque peuvent s'adresser à l'AF3V national ou à la Délégation Régionale Occitanie, et réserver la date.

Voir actualité site AF3V :

<https://www.af3v.org/save-the-date-colloque-destination-voie-verte-penser-la-requalification-des-emprises-ferroviaires/>

France

Deux Guides du Routard sur la Scandibérique (1000km) parus en 2024

Les éditions du Guide du Routard ont publié en 2024 deux nouveaux guides sur la Scandibérique, partie française de l'Eurovéloroute des pèlerins EV3, qui s'étend en France sur 1700km : « Partie Nord De la Wallonie au Val de Loire Via Paris » (700km) (paru Juin 2024) et « Partie Sud Du Val de Loire au Pays Basque via Bordeaux » (1000km) (paru été 2024). Ces deux guides écrits par Philippe Coupy sont pratiques (format) et avec des cartes détaillées. Ils recensent aussi les principaux hébergements, et les sites touristiques à visiter.

Tronçons du premier guide Partie Nord, eux-mêmes découpés en étapes : Charleroi (Belgique) à Maubeuge 53km/De Maubeuge à Compiègne 196km/Compiègne-Paris 103km/Paris-Briare 206km/Briare-Orléans 93km/Orléans-Tours 135km/

Tronçons du deuxième guide Partie sud, eux-mêmes découpés en étapes : Tours-Châtellerault 85km/ Châtellerault-Angoulême 216km/ Angoulême-Bordeaux 194km/ Bordeaux-Mont-de-Marsan 280km/ Mont-de-Marsan-Dax 67km/Dax- Urt- vallée d'Estérençuby 166km. Ces guides indiquent les difficultés, les pentes, les distances par étapes courtes ... Attention la partie Pays Basque comprend des montées très sportives de l'Adour à St-Jean-Pied-de-Port et au-delà ! Attention entre Damazan et Barbaste l'EV3 emprunte en 2025 un tronçon de la nouvelle Voie Verte Feugaronnes-Nérac (voir fiche AF3V).

Ecrits par un cycliste randonneur. Très utiles. Pages de conseils complètes, cf. avec accès et intermodalité train. Bon rapport qualité-prix (ils couvrent de longues distances donc plusieurs semaines de randonnée). Partie Sud : 208 pages. Partie Nord : 208 pages. Tarif public : 16 euros chacun.

Voir Partie Sud : <https://www.routard.com/fr/mag/actu/a/la-scandiberique-partie-sud-avec-le-routard>

Voir Partie Nord : <https://www.cultura.com/p-guide-du-routard-scandiberique-partie-nord-volume-2-nord-9782017208594.html>

Voir site de La Scandibérique (avec traces GPX) <https://www.scandiberique.fr/>

Voir fiche site AF3V Voie Verte de la vallée de la Baise (V82) en Lot-et-Garonne

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1291-voie-verte-de-la-vallee-de-la-baise-v82-en-lot-et-garonne/>

Régions Occitanie (Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées) et Nouvelle Aquitaine

Région Occitanie

Appel à projets pour les véhicules intermédiaires début 2026

Fin 2025 la Région Occitanie a lancé un « Appel à manifestation d'intérêt » pour développer dans la Région des « Véli » qui sont des « véhicules intermédiaires » considérés comme adaptés aux zones rurales. Il s'agit de « l'offre de véhicules légers, en complément des vélos à assistance électrique (VAE) et des scooters, qui pourraient répondre à plusieurs types de déplacement du quotidien tout en réduisant l'impact environnemental et le coût d'usage des véhicules ». Les « Véli » définis par le CEREMA sont des « objets roulants » véhiculant 1 à 2 personnes et une charge de 100kg, ou bien 3 personnes et leurs sacs. Par rapport à une voiture ils doivent être moins coûteux, plus durables, plus légers, plus simples, plus efficents, et avoir une vitesse comprise entre 25km/h et 80km/h.

Exemples : Cargo bike électrique, Quadricycle électrique, Bi-cycle électrique caréné, voiturette électrique légère,.. L'Aveyron et la Lozère sont en avance, avec, par exemple l'association In'VD

qui produit un bicycle électrique caréné en forme de voiturette, et teste ou distribue 12 véhicules différents allant du VAE débridé à 45km/h à la Duo Mobilize voiturette électrique 2 personnes (sans pédalage) en passant par le SOREAN VAE 45km/h 2 personnes. Il y a eu 12 équipes candidates en Occitanie (voir site AMI Véli), les lauréats seront connus fin Janvier 20026. Ils recevront une aide à la conception et au développement de la part du CEREMA (conseils).

Remarques AF3V : ces « Véli » sont des véhicules électriques à vitesses supérieures à 25km/h donc interdits sur les pistes cyclables et les voies vertes. Ils roulent sur la partie droite des chemins et routes avec une sécurité réduite en l'absence de larges bas-côtés ou sur-largeurs, et doivent rouler sur les bandes cyclables quand il en existe, en laissant la priorité aux cyclistes (VAE homologués ou vélos simples).

Voir AMI A Véli Vélo Occitanie 2025

<https://www.innoverpourlatransitionecologique.fr/fr/challenges/velivelocc/teams>

Voir liste de VELI Véhicules intermédiaires <https://xd.ademe.fr/catalogue-v-i>

Voir Salon des Véhicules intermédiaires de Millau 2023 (avec vidéos, liste constructeurs, liste industriels, liste territoires concernés, ...)

<https://xd.ademe.fr/2eme-salon-millau-2023>

Voir association In'VD qui présente 13 véhicules différents

<https://www.invd.fr/>

Voir Salon Albi Eco Race (voir Niveau V-Véhicules intermédiaires)

<https://circuit.albi.fr/albi-eco-race/>

Région Occitanie

3ème colloque AF3V le 22 Septembre 2026 sur la requalification anciennes voies ferrées

L'AF3V organise le 22 septembre 2026 à Toulouse un 3ème colloque national sur le thème : requalification des anciennes voies ferrées (avf) pour les mobilités douces, pour les voies vertes.

C'est un colloque qui vise comme participants les élus et les techniciens vélo des collectivités locales, et les bureaux d'études (BET), d'abord en région Occitanie et aussi dans des départements du sud, comme le Lot-et-Garonne, les Landes et les Pyrénées-Atlantiques. Ce colloque a reçu le soutien de la Région Occitanie. Des conférences et des ateliers, avec des représentants de la SNCF, de RFF, et la présentation de cas concrets, permettront aux participants d'améliorer la gestion des projets de Voies Vertes sur des anciennes voies ferrées et tous les cas où la création d'une Voie Verte impose des négociations avec la SNCF, y compris quand la VV doit passer le long d'une voie ferrée en activité (pont, viaduc), ou la traverser (passage à niveau, souterrain,...). A cette occasion la Charte « Voie Vertes et voies ferrées » sera renouvelée entre les associations nationales qui l'ont créée, et élargie à de nouveaux signataires. Les abonnés à cette Lettre qui sont intéressés par ce colloque peuvent s'adresser à l'AF3V national ou à la Délégation Régionale Occitanie, et réserver la date.

Voir actualité site AF3V :

<https://www.af3v.org/save-the-date-colloque-destination-voie-verte-penser-la-requalification-des-entreprises-ferroviaires/>

Anc. Région Aquitaine

Pyrénées-Atlantiques

La Scandibérique (EV3) ouverte d'Urt à l'Espagne depuis 2022, un parcours montagneux à fortes pentes

Depuis fin 2021 la Véloroute européenne La Scandibérique (EV3) est ouverte en totalité dans les Pyrénées-Atlantiques entre Urt, où elle franchit l'Adour en arrivant des Landes et la frontière espagnole sur plus de 113km. Ce parcours magnifique mais difficile à cause des pentes fortes n'est conseillé qu'à des cyclistes entraînés (ou qui accepteront parfois de pousser le vélo). Il vaut mieux privilégier le sens St-Jean-Pied-de-Port à Escos puis Puyoô, un peu moins pentu, les deux extrémités étant desservies par le train.

Le premier tronçon entre Urt et Escos (39km) est commun avec la Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) et présente de fortes pentes sur la deuxième partie entre Came et Escos.

Le deuxième tronçon entre Escos et Saint-Palais (19,3km) a des pentes moyennes à fortes surtout entre Arbouet et Camou, et à terme il est prévu d'y créer une Voie Verte sur une ancienne voie ferrée. Le troisième tronçon entre Saint-Palais et St-Jean-Pied-de-Port (35 km) est le plus long et le plus difficile avec des passages sur la D933 très circulée et des passages très escarpés à pentes supérieures à 8% et 10%. St-Jean-Pied-de-Port est une halte excellente desservie par les trains TER depuis Bayonne.

Trois passages en Espagne sont ensuite possibles : l'ancien officiel direct passe par Arnéguy et la N125 jusqu'au col de Roncevaux, sur route espagnole à fortes pentes et trafic élevé (19,4km). Le passage par St-Etienne de Baigorry et la vallée des Aldudes était demandé CyclotransEurope, délégation AF3V pour cet itinéraire, car plus facile : trafic routier faible et pentes moins élevées. L'officiel en 2026 passe par Estérençuby et la D301, sur route de montagne peu circulée mais à très forte pente.

L'itinéraire suivi par la Véloroute Metz-Estérençuby (V56) est commun avec l'EV3 depuis Escos (20,6km) jusqu'à Roncevaux. En Espagne la Scandibérique continue jusqu'à Pampelune ...

Voir la carte ici :

<https://www.af3v.org/>

Voir la fiche du site AF3V pour Urt à Escos :

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/662-ev3-la-scandiberique-v81-veloroute-du-piemont-pyreneen-de-urt-a-escos/>

Voir site de CyclotransEurope Eurovélo3 :

<https://eurovelo3.fr/> Carte ici : <https://eurovelo3.fr/eurovelo3/>

Voir site officiel La Scandibérique : <https://www.scandiberique.fr/>

Anc. Région Languedoc-Roussillon

Aude et Haute-Garonne

La Véloccitanie (V84) va avancer entre Montferrand (canal) et Revel

La Véloroute La Véloccitanie (V84), longue de 237km, relie Le canal des 2 Mers à vélo (V80), au niveau du seuil de Nauroze (Haute-Garonne) à cette même Véloroute Le canal des 2 Mers à vélo (V80) à Béziers (Hérault), en passant par Revel, Castres, Mazamet, St-Pons-de-Thomières, Bédarieux. Elle est en 2025 jalonnée en continuité sur la quasi-totalité des 237km. Entre Montferrand (écluse Océan sur le canal) et Revel il existe depuis 2006 une Voie Verte de 17km le long de la Rigole de la Plaine, entre Revel et le lac de Lenclas, en Haute-Garonne. Le Département de l'Aude a décidé d'aménager la partie entre le lac de Lenclas et le canal, avec 5km en voie partagée entre Montferrand et Labastide-d'Anjou, puis 17km le long de la Rigole de la Plaine entre Labastide-d'Anjou et le lac de Lenclas. L'AF3V et l'association « Réseau Pro Passa País Véloccitanie » qui anime l'itinéraire en liaison avec le Parc Régional du Haut-Languedoc soutiennent ce choix stratégique important, et demandent : 1- l'amélioration rapide du revêtement du chemin de la Rigole, aujourd'hui en terre avec ornières et racines saillantes sur 17km, et 2- l'amélioration du jalonnement encore très incomplet. Quand ces travaux seront réalisés cette partie sera l'une des plus belles de la Véloroute, car la Rigole serpente au bord de l'eau et à l'ombre de grands arbres, en pente douce. Mais les cyclistes peuvent déjà choisir la Véloccitanie comme but de balade ou randonnée, c'est praticable partout !

Voir Fiche du site AF3V La Véloccitanie (V84), de Montferrand à Revel

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1316-la-veloceanie-v84-de-montferrand-a-revel/>

Voir site de l'asso « Réseau Pro Passa País Véloccitanie » (Réseau des Professionnels de la Véloccitanie), très complet pour la totalité de la V84

<https://passapaisveloceanie.fr/espace-pro/>

Aude

Travaux VNF au Seuil de Nauroze au carrefour V80 (canal 2 mers) /V84 (Véloccitanie)

Le Seuil de Nauroze est un site majeur du canal du Midi, lieu où les eaux de la Rigole de la Plaine, venant du lac de St-Ferréol, rejoignent le canal au point haut (« seuil de partage ») depuis 16681. C'est aussi un carrefour de Véloroutes puisque la Véloccitanie (V84) commence à cet endroit au pont de Montferrand sur le canal du Midi pour passer au Seuil de Nauroze et filer vers Castres, Mazamet, ... alors que la V80 (canal des 2 mers à vélo) continue en rive sud du canal.

En 2025 Voies Navigables de France (VNF) réalise des travaux de rénovation hydraulique de l'octogone de Naurouze, qui est une dérivation de la Rigole de forme octogonale car PP Riquet voulait construire un port à cet endroit. L'eau circule dans cet « octogone » avant de rejoindre le « Seuil de partage » et les travaux de curage et rénovation permettront de mieux gérer la ressource en eau tout en mettant en valeur le site. Une raison de plus pour visiter le Seuil de Naurouze, lors d'une balade à la journée, ou de s'y arrêter lors d'une randonnée sur la V80 et la V84 pour visiter aussi l'Obélisque de Riquet, et à Montferrand le village et son église, le phare aéronautique -construit par l'aéropostale en 1929-, la tour du télégraphe Chappe -construit en 1834, ...

Voir Fiche du site AF3V : La Véloccitanie (V84), de Montferrand à Revel

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1316-la-velo-ccitanie-v84-de-montferrand-a-revel/>

Voir Fiche du site AF3V : Le canal des 2 mers à vélo (V80), de Montferrand à Carcassonne

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1250-le-canal-des-2-mers-a-velo-v80-de-montferrand-a-carcassonne/>

Voir VNF Chantiers programmée 2025 (zoomez sur la carte)

<https://geo.vnf.fr/chomage/index.html>

Voir Site canal-du-midi.com Seuil de Naurouze

<https://www.canal-du-midi.com/decouvrir/fil-eau/toulouse-a-nauroze/seuil-nauroze/>

Aude

La liaison Raonel-Cuxac sur l'EV8, au nord de Narbonne, enfin réalisée

Située au nord de Narbonne, le long de la RD 13, entre l'écluse de Raonel à Narbonne et la commune de Cuxac d'Aude, cette liaison se fait attendre depuis plus de 12 ans. Le tronçon nord entre la limite communale (entre Narbonne et Cuxac), matérialisée par la route de Moussan et le pont des Lavandières, qui traverse l'Aude, d'une longueur de 700 m, a été réalisé en 2018. Il est en bitume lisse d'une largeur de 3 m et longe la RD13. Le nouveau tronçon de 700m a fait l'objet de longues discussions. D'abord, c'étaient les propriétaires qui ne voulaient pas vendre un bout de parcelle. Ensuite, c'est l'inspection des sites UNESCO qui a passé deux ans à étudier le site. Enfin, il a fallu une autorisation ministérielle pour faire les travaux.

Le nouveau tronçon, d'un coût total de 210 000€HT financés par le Grand Narbonne avec une subvention de l'Etat de 100 000€, est en enrobé drainant coloré beige, d'une largeur de 2,5m. Il évite une double traversée de la RD13 qui est très fréquentée à certaines heures. Il résorbe ainsi un point noir sur l'Eurovélo 8 (Véloroute La Méditerranée à vélo) et assure la sécurité des cyclistes.

Voir site du Grand Narbonne: actualité du 21-10-2025 :

<https://www.legrandnarbonne.com/actualites/actualite/le-grand-narbonne-ameneage-une-voie-verte-entre-cuxac-daude-et-narbonne>

Voir site du Grand Narbonne: Tourisme à vélo :

<https://www.cotedumidi.com/infos-pratiques/tourisme-a-velo/>

Voir site du Grand Narbonne: Circuits à vélo :

<https://www.cotedumidi.com/a-voir-a-faire/a-velo/les-circuits-a-velo/>

Voir Site officiel de La Méditerranée à vélo (EV8) : <https://www.lamediterraneeavelo.com/>

Voir Site officiel de La Méditerranée à vélo (EV8) : Narbonne/Béziers :

<https://www.lamediterraneeavelo.com/itineraire/narbonne-beziers>

Voir fiche site AF3V EV8 La Méditerranée à vélo, de Narbonne à Mirepeisset (16,6km)

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/542-ev8-la-mediterranee-a-velo-de-narbonne-a-mirepeisset/>

Voir Actualités AF3V du 07-01-2026 (avec photos) :

<https://www.af3v.org/aude-la-voie-verte-entre-cuxac-daude-et-narbonne-realisee/>

Voir site France Vélo Tourisme Narbonne/Béziers :

<https://www.francevelotourisme.com/itineraire/la-mediterranee-a-velo-eurovelo-8/narbonne-beziers>

Anc. Région Limousin

Aucune information

Anc. Région Midi-Pyrénées

Aveyron

Saint-Parthem : la passerelle cyclable sur le Lot un atout pour la Véloroute Vallée du Lot

La Véloroute La Vallée du Lot à Vélo (V86) a été ouverte sur la totalité du Département de l'Aveyron, y compris la boucle par Conques-vallée du Dourdou, mais avec des tronçons « provisoires » souvent escarpés. Entre Capdenac-gare et Bouillac l'itinéraire provisoire est escarpé, pour éviter la D840. Entre Port d'Agrès et Grand-Vabre la Véloroute utilise la D42, circulée l'été en rive droite, alors qu'un itinéraire rive gauche, mais très valloné, est prévu et en cours de création. En 2024 Decazeville Communauté a voté la création d'une passerelle sur le Lot au niveau de St-Parthem, pour relier le futur itinéraire de la Véloroute à ce village qui dispose de commerces, d'un camping et du musée Terra d'Olt. La passerelle de 182m de long et 1,4m de large sera de type « himalayenne », suspendue à des câbles ancrés aux deux extrémités. Elle sera sans pile sur le Lot et s'intègrera au paysage de la vallée. Coût prévisionnel : 1,33 millions€ HT. Début des travaux fin 2025 (blocs pour ancrage), ouverture prévue : 2026. Ce projet a été critiqué par certains élus pour son coût élevé et sa localisation sur une seule commune.

L'AF3V rappelle que ce projet de passerelle figurait en 2010 dans le projet global de Véloroute de la Com de Communes de la Vallée du Lot, présidée par JC Couchet, qui l'a réalisée entre Bouillac et le camping de Flagnac, avec le soutien de l'AF3V. Le projet initial de passerelle, qui était financé en 2016 par la CC de la Vallée du Lot, a été abandonné en 2017 par Decazeville Communauté qui avait absorbé la CC de la vallée du Lot, ... puis est réalisé finalement en 2025 ! L'AF3V demande que la Véloroute soit aménagée en rive gauche entre le Camping de Flagnac et le pont de Port d'Agrès (le chemin existe), et entre le pont de Port d'Agrès sur la D963, l'extrémité de la passerelle de St-Parthem, et le pont de Vabre, pour créer une magnifique jonction avec Conques.

Voir fiche site AF3V (avec photo des travaux en Janvier 2026): La Vallée du Lot à vélo (V86), de Balaguier-d'Olt à Grand-Vabre

<https://www.af3v.org/les-voies-vertes/voies/1016-la-vallee-du-lot-a-velo-v86-de-balaguier-d-olt-a-grand-vabre/>

Voir Musée Terra d'Olt : <https://www.tourisme-paysdecazevillois.fr/listes/terra-olt/>

Voir article du 07-08-2025 <https://www.ladepeche.fr/2025/08/07/passerelle-cyclable-sur-les-rives-du-lot-a-saint-parthem-la-premiere-pierre-est-posee-12864656.php>

Voir article du 15-12-2023

<https://www.ladepeche.fr/2023/12/15/dans-ces-conditions-et-avec-un-tel-prix-je-pense-quil-y-a-mieux-a-faire-le-projet-de-creation-dune-passerelle-au-dessus-du-lot-divise-decazeville-communaute-11643052.php>

Voir Decazeville Communauté

<https://www.decazeville-communaute.fr/actualites/saint-parthem-la-passerelle-cyclable-sur-le-lot-prend-forme/>

Voir site de T/E/S/S (Architecte) : <https://www.tess.fr/projet/passerelle-himalayenne>

Voir site Lagarrigue (BTP) : <https://lagarrigue-btp.fr/passerelle-sur-le-lot-a-st-parthem/>

Haute-Garonne

Toulouse, pétition pour une Voie Verte de la Garonne Toulouse-Blagnac : soutenez cette action !

Un axe cyclable est en cours d'aménagement à Toulouse au bord de la Garonne et traversera l'agglomération en continuité. Il existe déjà au sud, côté amont, où il relie l'Oncopole au pont St-Michel et à la Prairie des Filtres jusqu'au Pont-Neuf au cœur du centre-ville. Pour l'essentiel ce parcours amont est constitué d'une double voie verte : une VV en haut de la digue de protection contre les crues, et une VV au pied de la digue, au bord de l'eau, avec les rampes reliant les deux parcours. Cela étale la fréquentation et réduit les conflits d'usage. Le cœur de ville est traversé sur une VV unique en haut des quais, afin de réserver les berges aux piétons. Et au nord, côté aval, entre le Pont des Catalans et le vieux pont de Blagnac, il n'existe qu'une Voie Verte étroite (3m) en haut de la digue où doivent passer les très nombreux cyclistes

allant rejoindre leurs emplois à Blagnac, et les piétons du quartier des Amidonniers et des Sept-Deniers.

Aussi 2Pieds2Roues, délégation de l'AF3V, le Comité de Quartier des Sept-Deniers et l'Asso Brienne Bazacle Amidonniers lancent une pétition qui demande la création d'une deuxième voie verte en bord de Garonne, reliée par des rampes à celle du haut de digue, pour répartir les flux, réduire les conflits d'usage, et permettre aux habitants des quartiers d'aller à pied et à vélo découvrir les bords de la Garonne, au bord de l'eau.

SIGNEZ LA PETITION adressée aux candidats aux élections municipales.

Voir site 2P2R Délégation AF3V (lien pour signer)

<https://2p2r.org/dossiers/amenagements/quartiers-de-toulouse/article/petition-pour-une-voie-verte-en-bord-de-garonne-aux-amidonniers-sept-deniers>

Voir article du 17-11-2025

https://lopinion.com/articles/politique/31159_toulouse-associations-voie-verte-garonne

Voir article du 21-11-2025

<https://www.ladepeche.fr/2025/11/21/ce-serait-la-piste-cyclable-la-plus-chere-de-toulouse-pourquoi-ce-projet-reclame-par-des-associations-ne-fait-pas-lunanimite-13057177.php>

Hautes-Pyrénées

Projet de Voie Verte des Nestes Lannemezan-Arreau (25km) : étude de faisabilité terminée avec choix de l'itinéraire et d'une VV continue de 3m de large

Depuis 2010 les élus et la population de la vallée d'Aure demandent une « Voie Verte des Nestes » sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée entre Avezac et Arreau, sur 25km. Elle permettrait aux cyclistes d'éviter la D929 très circulée, plus de 6500 véhicules par jour. La lettre électronique n°50 de Mai 2019 a présenté les dernières actions des cyclistes. On apprend en 2019 qu'un Comité de pilotage du projet de Voie Verte a été créé en 2018, réunissant l'Etat (DREAL et ADEME), le Conseil Départemental, le Conseil Régional, la SNCF, RTE, et les Communautés de Communes et Communes concernées. C'est le Pays de Nestes, structure qui couvre tout le territoire, qui a été désigné pour porter le projet. Le président du Comité de pilotage est Bernard Plano. Une étude a été lancée début 2020 – coût total 211000€- pour étudier la faisabilité du projet, et un Comité technique a été constitué (techniciens d'institutions et des structures partenaires, représentants d'associations) pour participer à l'étude et apporter des contributions. L'AF3V par sa délégation régionale a participé à ces travaux et fait des propositions. Les clubs cyclotouristes (FFVélo) de Lannemezan, Sarrancolin, La Barthe-de-Neste et Galan, regroupés en collectif, ont milité pour la création rapide de cette Voie Verte, avec une pétition et un rassemblement cycliste auquel l'AF3V a participé. Le Département s'est déclaré favorable au projet.

Fin 2025 le Pays de Nestes a validé les propositions du Bureau d'études Artelia et retenu un projet ambitieux : ce sera une Voie Verte quasi-continue de 25km entre la gare de Lannemezan et Arreau. La liaison entre Labarthe de Neste et Lannemezan sera directe au bord des RD (et pas en suivant la rigole). Le revêtement sera en enrobé lisse et drainant pour permettre un usage par de nombreux types d'usagers. Le tunnel de Camous, qui abrite de nombreux chiroptères, et qui a été classé comme réserve environnementale majeure, sera évité par deux passerelles accrochées à la paroi rocheuse. Le coût total estimé est entre 8,1 et 9,7 Millions€ pour 25km. La totalité de l'étude de faisabilité est consultable sur le site du Pays de Nestes.

L'AF3V soutient, depuis 2010, ce projet ambitieux et propose que la VV soit éclairée aux abords des villes et villages pour servir aussi aux déplacements utilitaires, et que des bas-côtés au même niveau soient créés de largeur minimale 0,5m. L'AF3V espère que les soutiens de l'Etat, de la Région et du Département permettront au Pays de Nestes de passer aux phases de réalisation de ce projet.

Voir l'étude de faisabilité de la Voie Verte avec les documents des trois phases (docs à télécharger) :

<https://www.paysdesnestes.fr/mobilites-actives/voie-verte/>

Voir site du Pays de Nestes : <http://www.pays-des-nestes.fr/>

Voir Le Schéma directeur Vélo du Pays de Nestes :

<https://www.paysdesnestes.fr/mobilites-actives/schema-directeur-velo/>

Voir Brèves du site AF3V-sud

<https://2p2r.org/dossiers/amenagements/veloroutes-et-voies-vertes/article/lettre-d-information-electronique-de-l-af3v-sud>

Voir pétition en ligne : <https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/urgence-securite-creer-verte-nestes-avezac/43541>

Voir article du 25-10-2019 : <https://www.ladepeche.fr/2019/10/25/horizon-2023-pour-la-voie-verte,8503388.php>

Voir : Article du 11-10-2018 :
<https://www.ladepeche.fr/article/2018/10/11/2886225-les-clubs-cyclos-du-secteur-roulent-pour-la-voie-verte.html>

Autres actualités sur le vélo et les VVV

3V La Lettre

La lettre d'information de l'AF3V, inscription en page d'accueil (en bas de page)
<https://www.af3v.org/>

Voir les anciennes 3V La Lettre : <https://www.af3v.org/association/nos-publications/#section1>

Blog d'Isabelle Lesens

Des informations nombreuses, avec des analyses et des photos, sur le vélo et les Véloroutes et Voies Vertes dans toute la France, avec un excellent suivi des actualités nationales, et un bon Agenda. Pour s'informer et réfléchir. Ici :
<https://www.isabellelevelo.fr/>

Echo3V-Actualités

Le site de Bruno Devillard, adhérent AF3V, recense les projets et ouvertures de Véloroutes et Voies Vertes en France à partir d'une revue de presse. A consulter, **liste des projets par Département**, ici : <http://randovelo.touteslatitudes.fr/echo3v-actualites/>

Blog Jeanne et le Vélo

Blog d'un cycliste d'Orléans, avec des informations sur le vélo (214 « billets ») surtout à Orléans, dans le val de Loire et dans l'Europe du Nord (Belgique, Pays-Bas) ici : <https://jeanneavelo.fr/>
Rubrique : Ailleurs en France : <https://jeanneavelo.fr/category/ailleurs-en-france/>

Espagne : Infos Vias Verdes

Pour des informations au sud du sud, sur les Voies Vertes d'Espagne, lire le Bulletin d'information électronique du site <http://www.viasverdes.com>
: <http://www.viasverdes.com/boletin/principal.asp>

Vous abonner à cette lettre électronique :

<https://2p2r.org/dossiers/article/lettre-d-information-electronique-de-l-af3v-sud>

Soutenez nos actions

Les associations locales qui agissent pour les Véloroutes et Voies Vertes ont besoin de votre soutien, et de votre participation active,
rejoignez -les

(les cotisations des adhérents garantissent l'indépendance, et donnent les moyens d'agir).

Adhérez à l'Association Deux Pieds Deux Roues (Toulouse et Haute-Garonne), ici : <https://www.2p2r.org/l-asso-10/adherez/>

Ou adhérez à l'une des associations du sud, voir liste et coordonnées ici :
<http://www.vvv-sud.org/associations.html>

Vous pouvez aussi adhérer à l'AF3V national, ici :
<https://www.af3v.org/association/af3v-cest-aussi-vous/>



NB : si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, envoyez nous un e-mail.

